

NOTICE
Sarnacuran 50%, solution

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Elanco Animal Health GmbH
Alfred-Nobel-Str. 50
40789 Monheim
Allemagne

Fabricant responsable de la libération des lots:

KVP Pharma + Veterinär Produkte GmbH
Projensdorfer Str. 324
D-24106 Kiel
Allemagne

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Sarnacuran 50%, 0,5 g/ml solution à diluer pour application cutanée
Phoxim

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Phoxim 0,5 g/ml - n-Butanol - Emulsifiant 1061 - Méthylisobutylkéto

4. INDICATIONS

Acares de la gale (*Psoroptes*, *Sarcoptes*, *Chorioptes*), poux broyeurs et poux piqueurs, *Trichodectes*, mélophages, tiques, mouches et larves de mouches dans les plaies (myiase).

5. CONTRE-INDICATIONS

Le produit est contre-indiqué à toutes espèces de chats.
Ne pas administrer aux moutons dont le lait est destiné à la consommation humaine.
Ne pas administrer à des animaux stressés, malades ou en convalescence.
Ne pas utiliser chez les poulets

6. EFFETS INDÉSIRABLES

En tenant bien compte des doses préconisées et des précautions, des effets secondaires sont pratiquement exclus. Ce sont tous les signes résultant d'une inhibition de la cholinestérase: maux de tête, nausées, vomissements, lassitude, troubles de la vue, inconscience, collapsus, difficultés respiratoires.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)

- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCES CIBLES

Mouton et porc.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

POSOLOGIE

Sauf avis contraire du vétérinaire, voici les doses et moyens préconisés.

1) Traitement par lavage ou par spray (porcs, moutons)

a) Poux broyeurs et poux piqueurs, *Trichodectes*, mélophages, mouches, tiques, larves de mouches dans les plaies: mélanger 10 ml de Sarnacuran dans 10 litres d'eau et traiter une seule fois.

b) Gale (*Psoroptes*, *Sarcoptes* et *Chorioptes*): mélanger 10 ml de Sarnacuran dans 10 litres d'eau; en cas d'infestation particulièrement importante (nombreuses escarres et croûtes, lésions cutanées étendues et profondes), mélanger 20 ml de Sarnacuran dans 10 litres d'eau.

Traiter deux fois à 7 jours d'intervalle (gale par *Chorioptes* et *Psoroptes*) ou à 14 jours d'intervalle (gale par *Sarcoptes*); au besoin, 14 jours après ce second traitement, l'examen clinique peut déterminer si un troisième traitement est nécessaire.

2) Traitement par baignade ou "dip" (gale des moutons)

a) *Remplissage* (0,05%): émulsionner 1 litre de Sarnacuran dans 1000 litres d'eau. Selon le volume du bain, il faudra préparer un prémélange en ajoutant d'abord la quantité nécessaire de Sarnacuran à 10-20 litres d'eau, puis verser ce mélange dans le bain et remuer vigoureusement.

Remplir le bain dès que le volume baisse de 10 à 20 %.

b) *Recharge* (0,1%): par 50 litres d'eau ajouter 100 ml de Sarnacuran (prémélange dans 10 litres d'eau, comme ci-dessus).

c) *Elimination* de la solution après clôture des traitements: soit par adjonction d'hyperchlorite de chaux (1 kg pour 100 litres de bain, mais dose à augmenter en fonction de l'encrassement de la solution), bien remuer et laisser une nuit en contact, soit en abandonnant la solution pendant 7 jours, puis la répandre sur la prairie et attendre 7 jours avant de mettre les animaux en pâture.

Remarques:

* Le lavage est le mode de traitement indiqué pour les animaux isolés. Utiliser de préférence une éponge en vue d'étaler le liquide sur l'animal. Toutes les parties du corps doivent être bien humectées.

Pour le spray, on peut utiliser n'importe quel pulvérisateur. La pression du liquide doit être min. 5 atm. (6 bar).

On doit mouiller le corps entier de l'animal, spécialement à l'intérieur des pavillons, autour des oreilles, entre les pattes, sur le pis, sous la queue.

Volumes requis de l'émulsion prête à l'emploi:

- moutons: env. 2 - 3 litres
- porcs: env. 0,5 - 1 litre

En cas de gale, répéter le traitement! Si l'infestation est forte, ramollir préalablement les croûtes.

*** Bains:**

Calculer exactement la quantité d'eau nécessaire. Faire plonger les animaux en vue de leur immersion complète. L'animal doit rester environ 1/2 minute dans le bain et il est préconisé de répéter le traitement après 7 jours. Le principe actif est biologiquement dégradé dans le bain après 3 jours: il faut donc le renouveler lorsqu'on répète le traitement.

La consommation de liquide par mouton varie et dépend de la longueur de la laine ainsi que de la durée de séjour des animaux trempés sur l'aire d'égouttement. Si on considère une consommation moyenne de 3,5 litres par mouton et si le bain est de faible capacité (1000 litres), on devra recharger le bain après avoir traité 30 à 60 bêtes.

Etables, appareillages, clôtures sont autant de sources de réinfestation, donc à traiter également par pulvérisation.

Traitement d'un troupeau:

Tous les animaux du troupeau doivent être traités. Les animaux doivent être entièrement baignés et doivent rester environ 1/2 minute dans le bain. La tête doit être baignée deux fois. Traiter (spray) également les sources possibles d'une réinfestation, telles que les étables, les clôtures, les cages et les appareils.

MODE D'ADMINISTRATION

Laver ou asperger avec une solution diluée du produit ou baigner dans une solution diluée du produit.

VOIE D'ADMINISTRATION

Usage externe.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

-

10. TEMPS D'ATTENTE

Porc: 9 jours.

Mouton: viande et abats: 42 jours.

Ne pas administrer aux moutons dont le lait est destiné à la consommation humaine.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 30 mois.

Durée de conservation après première ouverture: 6 mois.

Durée de conservation après dilution conforme aux instructions: 48 h.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après « EXP »

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal:

Le traitement devra se passer précautionneusement chez des animaux souffrant d'affections cardiaques, de spasmes (des bronches), ou chez des animaux souffrant d'affections hépatiques ou rénales.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Eviter le contact direct du produit et de l'émulsion préparée avec la peau, les yeux et les muqueuses. En cas de contact accidentel avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer à grande eau.

Porter des gants de protection (gants protectrices jetables en caoutchouc nitrile), des vêtements de protection (vêtement de dessus à manches longues, pantalon long, bottes et tablier imperméable) et des lunettes protectrices pendant l'application du produit et lors de la manipulation des moutons traités récemment.

Ôter immédiatement les vêtements accidentellement contaminés, et après les laver ou les jeter.

Ne pas respirer la fumée.

Lors de l'application en plein air, ne pas vaporiser à contre vent.

N'utiliser le produit que dans une pièce bien ventilée, de préférence en plein air. En cas de traitement par spray à l'intérieur, utiliser un demi-masque avec filtre à particules FFP3 (protection contre particules et fumées à base d'eau).

Ne pas vaporiser en présence de personnes non protégées.

En cas de symptômes toxiques consulter immédiatement un médecin et montrer la notice, comme avec tous composés organophosphorés.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Tenir à l'écart de la nourriture et des aliments pour animaux.

Ne pas fumer, ni boire, ni manger pendant l'application du produit. Quitter l'aire de traitement, ôter les vêtements de protection et laver le visage et les mains.

Après avoir quitté l'aire de traitement, laver le plus vite possible les mains, le visage et la peau exposée.

Nettoyer à fond les ustensiles ayant servi à l'application.

Ne pas laisser s'écouler les restes de liquide d'aspersion ou de bain dans les masses d'eau, les décharges, les rigoles, les égouts et les fosses de dégagement des eaux, les puits, les canalisations de drainage.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte

Les animaux gravides peuvent être traités sans inconvénients et aux doses préconisées.

Ne pas administrer aux moutons dont le lait est destiné à la consommation humaine.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne pas appliquer d'autres médicaments inhibiteurs de la cholinestérase en même temps.

N'appliquer des myorelaxants du type succinylcholine qu'en respectant un délai de 10 jours avant et 10 jours après un traitement par Sarnacuran.

Par contre, il est permis d'utiliser en même temps des anthelminthiques (comme le fébantel) qui ne soient pas à base de dérivés organo-phosphores.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

En cas d'intoxication grave, des effets possibles se ramènent aux symptômes classiques d'une intoxication par ester organo-phosphoré, notamment sueur, diarrhée, spasmes, ataxie, dyspnée et inconscience.

En cas de surdosage, injecter du sulfate d'atropine (1%) par voie I.V. ou I.M..

En cas d'intoxication grave de l'animal, la dose d'atropine doit être 2 à 3 fois supérieure à la dose normale.

En cas d'intoxication, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette du produit.

Dosage:	homme:	0,2 - 0,5 ml
	mouton et porc:	2,0 - 5,0 ml

Répéter l'injection après 15 à 30 minutes, si nécessaire, dépendant de l'amélioration des symptômes.

Il vaut mieux instaurer également un traitement symptomatique.

Incompatibilités :

Il n'y a pas d'incompatibilités connues

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas contaminer les masses d'eau, les décharges, les rigoles, les fosses de dégagement des eaux et autres cours d'eau.

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Le phoxim est très toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques, les oiseaux et les abeilles.

Il peut causer des effets dommageables de longue durée dans l'environnement aquatique.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPRouvÉE

Mars 2024

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

BE-V125474

MODE DE DELIVRANCE :

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire

Flacons de 250 ml et de 1000 ml. Bidon de 5 litres

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.